

S.T. SYSTEM TRUCK S.p.A.

Conversion Solutions for Industrial Vehicles

I - 46048 Roverbella (MN) - via Paesa, 28
Tel. +39 0376 696809 – Fax +39 0376 1760180
P.I. 03117430235 – C.F. 02209770797
e-mail: info@stsystemtruck.com
web: www.stsystemtruck.com



IVECO ML260 Euro3 - Euro5 6x2

Manuel d'utilisation et d'entretien du conducteur pour essieu arrière autodirecteur

Version 0

S.T. SYSTEM TRUCK S.p.A.



S.T. SYSTEM TRUCK S.p.A.

Trasformazioni e Soluzioni per Veicoli Industriali

I - 46048 Roverbella (MN) - via Paesa, 28
Tel. +39 0376 696809 – Fax +39 0376 1760180
P.I. 03117430235 – C.F. 02209770797
e-mail: info@stsystemtruck.com
web: www.stsystemtruck.com



Sommaire	Pag.
1. INFORMATIONS GÉNÉRALES	3
1.1. Introduction	3
1.2. Informations de sécurité.....	3
1.3. Garantie.....	3
2. DESCRIPTION ET FONCTIONNEMENT DU 3^{ÈME} ESSIEU.....	4
3. ENTRETIEN DU 3^{ÈME} ESSIEU.....	5



S.T. SYSTEM TRUCK S.p.A.

Trasformazioni e Soluzioni per Veicoli Industriali

I - 46048 Roverbella (MN) - via Paesa, 28
Tel. +39 0376 696809 – Fax +39 0376 1760180
P.I. 03117430235 – C.F. 02209770797
e-mail: info@stsystemtruck.com
web: www.stsystemtruck.com



1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1. Introduction

Ce manuel du conducteur doit être considéré comme une annexe ou un complément au manuel du conducteur IVECO fourni avec le véhicule et ne décrit que les caractéristiques et l'utilisation de l'essieu arrière autodirecteur.

1.2. Informations de sécurité

Pour S.T. System Truck, il n'est pas possible de donner toutes les informations de sécurité et d'évaluer chaque situation de danger pour la personne qui effectue le travail, il est donc essentiel que ceux qui effectuent l'entretien ou la réparation utilisent leurs propres connaissances spécialisées afin de garantir leur propre sécurité et celle des autres et d'éviter d'endommager le véhicule. Par conséquent, toutes les opérations décrites doivent être effectuées conformément aux directives et instructions des autorités responsables de la santé et de la sécurité au travail et de la protection de l'environnement.

- Sécurisez le véhicule avant de commencer les travaux d'entretien.
- N'utilisez que des outils non endommagés et adaptés à l'opération que vous effectuez.

1.3. Garantie

1. La période de garantie est de deux (2) ans à compter de la date d'immatriculation.
2. La garantie couvre les dommages causés par des défauts dans les matériaux, les composants et les pièces installées ou en tout cas la responsabilité de S.T. System Truck. La garantie ne couvre PAS les dommages liés aux consommables tels que les fusibles, les ampoules, les plaquettes de frein, etc.
3. Pour la gestion opérationnelle de la garantie, il est fait référence aux procédures internes d'IVECO - CNH.
4. S.T. System Truck n'est pas responsable - et par conséquent n'accepte aucune garantie ou responsabilité - pour tout défaut et/ou dommage résultant de :
 - d'utilisation impropre;
 - inconformité avec les consignes d'entretien;
 - éventuelle surcharge réelle sur l'essieu, le cas échéant (charge maximale admissible : 8 tonnes).



2. DESCRIPTION ET FONCTIONNEMENT DU 3^{ÈME} ESSIEU

L'essieu est du type autodirecteur dans la direction avant, c'est-à-dire qu'il est capable de suivre la trajectoire définie par le volant sur l'essieu avant à un angle de direction approprié.

Dans le sens inverse, en revanche, il est équipé d'un dispositif de blocage qui maintient les roues droites, sinon le phénomène de direction opposée au sens de marche pourrait facilement se produire, endommageant les pneus et l'essieu lui-même. Ce dispositif de blocage doit être activé dans les conditions suivantes :

- Automatiquement lorsque la marche arrière est engagée, à condition que les roues soient alignées ;
- En atteignant la vitesse de 30 km/h ;
- Volontairement, en appuyant sur l'interrupteur du tableau de bord (voir photo 2.1).

Par conséquent, lors de la conduite vers l'avant, le véhicule est conduit comme tout autre véhicule, tandis que dans le sens inverse, il est nécessaire de faire attention à l'insertion correcte du dispositif de blocage.



ATTENZION !

AVANT DE FAIRE MARCHÉ ARRIÈRE, ALIGNER LES ROUES DU TROISIÈME ESSIEU EN DÉPLAÇANT LE VÉHICULE VERS L'AVANT EN LIGNE DROITE, AFIN DE PERMETTRE L'ENGAGEMENT CORRECT DU DISPOSITIF DE BLOCAGE DE L'ESSIEU ARRIÈRE.



LE TÉMOIN JAUNE À CÔTÉ DU BOUTON S'ALLUME LORSQUE LA MARCHÉ ARRIÈRE EST ENGAGÉE OU AU MOYEN DE LA COMMANDE VOLONTAIRE SUR LE TABLEAU DE BORD (PHOTO 2.1).



REMARQUE

LE BLOCAGE DE L'ESSIEU EST AUTOMATIQUÉMENT ENGAGÉ:

- EN MARCHÉ ARRIÈRE;
- AU-DELÀ DE 30 KM/H;
- EN ACTIVANT L'INTERRUPTEUR SUR LE TABLEAU DE BORD.

La suspension du 3^{ème} essieu est de type pneumatique, dont le système est dérivé de celui existant sur le véhicule, ne différant que par l'ajout de certains composants.

Le seul avertissement qui pourrait dériver de la section du système pneumatique du 3^{ème} essieu est celui de basse pression dans le système, une condition qui active la LED rouge (voir photo 2.1).



LED rouge → basse pression dans le circuit de suspension

LED jaune → Blocage de l'essieu

Photo 2.1

Le système pneumatique commande également les freins du troisième essieu, qui freine les roues simultanément et sous le même contrôle que les autres essieux.

Par conséquent, la fonction ABS et le signal d'avertissement d'usure des freins sont intégrés dans le système existant, de sorte qu'en cas d'usure des plaquettes de frein, le témoin lumineux du tableau de bord s'allume.

3. ENTRETIEN DU 3^{ÈME} ESSIEU

L'essieu ne nécessite pas d'attention particulière, à l'exception de quelques simples opérations d'entretien à intervalles réguliers afin d'assurer son bon fonctionnement pendant toute la durée de vie utile du véhicule.

En ce qui concerne l'essieu, les composants qui nécessitent un entretien régulier sont les articulations d'essieu et les pièces tournantes. La figure 3.1 montre les points de graissage où appliquer la graisse de lubrification.

En ce qui concerne la suspension, il n'y a pas d'opérations d'entretien à effectuer.

Le tableau 3.1 montre les opérations d'entretien et leurs intervalles de kilométrage.



TAB. 3.1 - INTERVALLES D'ENTRETIEN

	APRÈS LES 5.000 PREMIERS KM OU APRÈS LE PREMIER MOIS	TOUS LES 30.000 KM OU TOUS LES TROIS MOIS	TOUS LES 90.000 KM OU TOUS LES 6 MOIS	TOUS LES 150.000 KM OU TOUS LES 12 MOIS
LUBRIFIER				
JOINT DU PIVOT		X		
ROUEMENTS À HUILE DANS LES MOYEURS DE ROUE	VOIR LE MANUEL IVECO			
INSPECTIONS MÉCANIQUES				
COUPLE DE SERRAGE DES ÉCROUS DE ROUE ATTENTION: MÊME APRÈS LES PREMIERS 50 KM ET 150 KM. ÉGALEMENT APRÈS CHAQUE DÉMONTAGE DE ROUE	X		X	
JEU DANS LES ROUEMENTS DE MOYEU	VOIR LE MANUEL IVECO			
CONTRÔLES VISUELS				
DÉTÉRIORATION OU BRIS DES PIÈCES D'USURE	X	X		
USURE DES PNEUMATIQUES	X	X		

- Pour les véhicules utilisés dans des conditions sévères, les intervalles doivent être réduits.
- Après de longues périodes d'immobilisation, effectuer un contrôle général du bon fonctionnement des différents composants avant la mise en service.

